

SantéVet, leader de l'assurance santé animale arrive en Belgique !

Leader de l'assurance santé animale en France, SantéVet propose désormais ses services en Belgique, en collaboration avec AXA Belgium. Trois formules d'assurance (Light, Confort et Premium) sont aujourd'hui disponibles pour les propriétaires de chiens et de chats belges désireux de se faire rembourser leur facture vétérinaire. Marché visé en Belgique : 100.000 clients.

3 produits d'assurances santé animale adaptés aux besoins des propriétaires belges.

Avec ses 3 formules d'assurance Light, Confort et Premium destinées aux propriétaires de chiens et de chats belges, SantéVet propose le remboursement de 50 à 90 % des frais vétérinaires en cas d'accident ou de maladie, qu'ils s'agissent de consultations classiques ou d'urgence, chirurgie, analyses, radiographie, médicaments...

Comme en France, les propriétaires belges bénéficieront du libre choix de leur vétérinaire, d'une tarification calculée non pas en fonction de l'âge de l'animal mais de la race ou du type auquel il appartient, ou encore, d'un remboursement de **détartrage** une fois par an après deux années de souscription...

Selon l'étude de marché réalisée pour SantéVet en juin 2014 auprès de 1000 propriétaires de chiens et de chats francophones et néerlandophones, 41 % des répondants déclarent avoir déjà entendu parler de l'assurance santé animale. Le concept de l'assurance santé animale est attractif pour 55 % des répondants, **11% se déclarant intéressés à souscrire à un contrat d'assurance santé animale** tel que présenté par SantéVet.

Disponible sur internet (www.santevet.be), présentée en cliniques vétérinaires, l'offre SantéVet sera également commercialisée dans le courant de l'année 2016 dans le réseau des agents et courtiers d'AXA Belgium.



Et si on remboursait vos frais vétérinaires ?



Appelez vite nos conseillers !
02 613 16 48
ou rendez-vous sur www.santevet.be

■ Une forte attente des professionnels vétérinaires en Belgique,

Tout comme en France, SantéVet travaille en étroite relation avec la profession vétérinaire. SantéVet a participé aux salons professionnels vétérinaires Veterinexpo, à Ciney, en novembre 2014 ; ExpoVet, à Gent, en octobre 2015 ou un accueil chaleureux lui a été réservé par les vétérinaires belges.

« Nous sommes demandeurs de ce genre de service », explique pour sa part le Dr Marcel Renard, vétérinaire et président de l'UPV (Union professionnelle vétérinaire francophone). « Cela favorise la médicalisation. L'animal joue un rôle important. Il agit souvent comme substitut affectif, comme support social et a toute sa place dans notre société » conclue-t-il. Une vision largement partagée par les instances vétérinaires flamandes.

■ A propos de SANTEVET :

Fondée en France en 2003, par Jérôme Salord, SantéVet est aujourd'hui leader et spécialiste du courtage en assurance santé animale en France. Basée à Lyon. SantéVet compte plus de 100 collaborateurs dédiés à l'assurance santé animale. Avec plus de 190 000 clients depuis sa création, et un taux de satisfaction client de 94 %, SantéVet a construit une relation de confiance avec la profession vétérinaire française et belge. En Belgique, SantéVet collabore avec AXA Belgium, son partenaire assureur.

L'association de deux leaders reconnus sur leurs marchés respectifs pour leurs savoir-faire a permis la mise en place rapide de cette nouvelle offre gagnante pour le client.

■ A propos d'AXA Belgium :

AXA Belgium, ce sont quelque 4.000 courtiers, 700 agents bancaires et 4.100 collaborateurs qui mettent leur expertise au service de 2,9 millions de clients pour leur offrir des produits d'assurance flexibles et adaptés à leurs besoins réels. De par son métier d'assureur, AXA Belgium est également un acteur clé en prévention. La protection est inscrite dans ses gènes et se traduit au quotidien par des investissements conséquents dans la recherche et dans l'éducation aux risques. AXA Belgium fait partie d'AXA Groupe, n° 1 mondial de l'assurance avec une présence dans 59 pays.

Toutes les informations sur notre offre : www.santevet.be ou au 02 613 16 48

QUELQUES CHIFFRES...

Chiens, chats et dépenses vétérinaires en Belgique

- 45 % des Belges dépensent entre 100 et 250 €/an pour leur animal de compagnie (chat : moins de 100 €, chien : entre 100 et 250 €).
- 47 % des propriétaires de chiens considèrent que les soins de santé de leur animal de compagnie leur coûtent assez cher (contre 35 % des propriétaires de chats).
- 33 % des propriétaires de chiens considèrent que les soins de santé de leur animal de compagnie leur coûtent pas très cher (contre 36 % des propriétaires de chats).
- 84 % des répondants belges déclarent avoir un seul vétérinaire attitré. Tendence plus marquée chez les propriétaires de chiens (89 %)
- 61 % des propriétaires de chiens sont allés chez le vétérinaire plus d'une fois en un an
70 % des propriétaires de chats ne sont allés chez le vétérinaire qu'une fois ou moins en un an.
- 30% des propriétaires de chats sont allés plus d'une fois chez le vétérinaire en un an. Motifs des visites : vaccination à 76% ; maladie à 23 % ; accident à 7 %.
- 41 % des répondants déclarent avoir déjà entendu parler de l'assurance santé animale. Le concept de l'assurance semble attractif pour 55 % des répondants.

Source : Enquête réalisée pour le compte de SantéVet, juin 2014.

Contact Presse SantéVet en Belgique

LTH Limited SPRL
0497 705 220

Perrine Leempoel
perrine.lth.limited@gmail.com

Barbara Schoen
barbara.lth.limited@gmail.com

Contact Presse AXA Belgium

External Communication Manager
0476 67 50 54

Vincent Joye
vincent.joye@axa.be